



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E13483

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 1984B00033

Siret : 329 245 682 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5422774

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145408074

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145408074

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : GIRAUD SERGE ET FILS

ZONE ARTISANALE
86400 SAVIGNE

Téléphone : 05 49 87 17 50

Portable :

Site Internet : www.giraudetfils.fr

E-mail : betty.d@giraudetfils.fr

Responsabilité légale :

GIRAUD PATRICE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/09/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	05/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/11/2024
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/04/2024
o Isolation des combles perdus	09/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.